



STOP AU DUMPING SOCIAL DANS LE COMMERCE

Début d'année, le groupe Mestdagh faisait part de sa décision de céder en franchise ses 51 magasins intégrés au groupe Intermarché. Le 7 mars, c'est Delhaize qui annonçait le passage en franchise de ses 128 magasins encore en gestion propre. Cela signifie une cession à des indépendants, par laquelle les milliers de travailleurs concernés seront transférés dans une commission paritaire pratiquant de moins bonnes conditions de travail et de rémunération. Et si l'on écoute Comeos, la fédération des employeurs du commerce, il faudrait encore s'attendre, dans le futur, à des annonces du même genre auprès d'autres enseignes.

Ce qui se joue à travers ces exemples comme Mestdagh ou Delhaize, ce sont les prémices de **la fin d'un modèle dans le commerce**. Au-delà de cela, c'est d'**un basculement sociétal** dont il est question, où **le profit dicte la loi** et où **l'humain n'a plus aucune valeur**, où **l'individuel prime sur le collectif**.

Des entreprises différentes et pourtant, **un processus qui se répète** : jouer avec les travailleurs comme s'ils étaient des marchandises. Les employeurs utilisent habilement la législation actuelle :

- **pour se dédouaner de leurs responsabilités d'employeurs**, se débarrasser de leur passif social, faisant ainsi basculer la vie de milliers de travailleurs en mettant leur avenir et leurs conditions de travail en péril ;
- **en n'assumant pas la destruction d'emplois** que cela entraînera et le remplacement de contrats fixes par des contrats précaires ;
- **en faisant leur shopping parmi les commissions paritaires du commerce**, pour tirer les travailleurs vers des commissions paritaires moins favorables aux travailleurs, prévues pour le petit commerce de quartier ;
- **en créant une concurrence déloyale entre commerçants** ;
- **en détruisant le droit des travailleurs de s'organiser et d'être représentés collectivement** puisqu'il n'y a pas (ou rarement) de délégation syndicale dans les CP 201 et 202.01 ;
- **en tirant vers le bas les conditions de travail et de rémunération** des magasins qui restent encore en gestion propre.

Ce qui est en train de se produire, c'est l'instauration d'un **dumping social entre les travailleurs** de tout un secteur. Pourquoi ? **Pour le profit**, pour que les actionnaires puissent toujours plus augmenter leurs marges. Rappelons qu'entre 2019 et 2021, Delhaize a versé 355 millions d'€ de dividendes entre 2019 et 2021. Le bénéfice d'exploitation des entreprises du secteur est également passé de 521 millions € en 2014 à 698 millions € en 2021, soit une augmentation de 34 %.

Accepter ce genre de processus aujourd'hui dans le commerce, c'est accepter que pareille situation puisse se mettre en place partout ailleurs.

IL FAUT PLUS ET MIEUX POUR TOUS LES TRAVAILLEURS DU COMMERCE. FAITES-VOUS ENTENDRE !

Le secteur du commerce se meurt à petit feu. Ce 17 avril prochain, les organisations syndicales remettront aux employeurs leur **cahier de revendications** dans le cadre des **négociations sectorielles**. Pour marquer le coup face à l'urgence de la situation, nous tiendrons une **action syndicale à Bruxelles dès 10h devant le SPF Emploi Travail et Concertation Sociale**.

Le message : **les choses doivent bouger dans le commerce**. Stop au dumping social dans le secteur. Mesdames, Messieurs les employeurs : mettons-nous enfin autour de la table pour discuter sans tabou de tous les sujets et **donner une chance aux travailleurs du commerce**. Non à l'ubérisation du secteur. **L'emploi de qualité, de belles carrières doivent être possibles pour tous les travailleurs et travailleuses du commerce !**

 **— PLUS ET MIEUX —** 
POUR TOUS LES TRAVAILLEURS DU COMMERCE

REJOIGNEZ-NOUS CE 17 AVRIL À PARTIR DE 10h
sur l'esplanade du
SPF EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE
Rue Ernest Blerot 1, 1070 Bruxelles (Gare de Bruxelles-Midi)

**IL Y VA DE VOTRE AVENIR
ET DE CELUI DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

